

60 millions de piétons
Le Vice-Président

Préfecture du Loir-et-Cher
Monsieur le Préfet
Place de la République
41012 BLOIS

Objet : Sécurité des piétons et personnes en situation de handicap à MER (41)

Paris, le 20 décembre 2017

Monsieur le Préfet,

L'association nationale « **Les Droits du Piéton** » a été alertée par des administrés de la commune de MER (41) concernant la sécurité des piétons en général et plus particulièrement les personnes en situation de handicap.

À cet effet, nous vous adressons, en pièce jointe, la lettre que nous adressons à Monsieur le maire de MER afin qu'il prenne les dispositions pour faire respecter le Code de la route dans sa commune.

Nous attirons votre attention sur la sécurité des usagers vulnérables que sont les piétons et personnes en situation de handicap, ceux-ci paient un lourd tribut. C'est ainsi qu'en 2016, **on a dénombré 559 piétons tués sur la chaussée**, soit + **19,4 %** par rapport à 2015, sans compter les blessés hospitalisés, au moins 4500 (chiffres publiés le 26 juin 2017 par le Ministère de l'Intérieur).

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre requête et vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre plus haute considération.

Le Vice-Président
G. Foucault (IDSR à la préfecture de Police de Paris)



Copie : Lettre à Monsieur le maire de MER (41)